

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Deuxième session
Genève, 30 avril – 4 mai 2012

RAPPORT SUR L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE NORME DE L'OMPI RELATIVE À LA PRÉSENTATION DU LISTAGE DES SÉQUENCES DE NUCLÉOTIDES ET D'ACIDES AMINÉS EN LANGAGE XML (EXTENSIBLE MARKUP LANGUAGE)

établi par le Secrétariat

1. À sa première session, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) est convenu de créer la tâche n° 44, libellée comme suit :

“Établir une recommandation concernant la représentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l'OMPI. La proposition relative à l'établissement de cette nouvelle norme de l'OMPI devrait être assortie d'une étude de l'incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l'OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25.”

(voir les paragraphes 26 à 29 du document CWS/1/10 Prov.)

2. Conformément à la décision susmentionnée du CWS, le Bureau international a diffusé la circulaire CWS 10, datée du 10 décembre 2010, dans laquelle il invitait les offices souhaitant prendre une part active aux débats à désigner un représentant au sein de l'Équipe d'experts chargée de la norme relative à la présentation du listage des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (ci-après dénommée “équipe d'experts SEQL”). À la suite de la création du forum électronique consacré aux délibérations de l'équipe d'experts, l'Office européen des brevets, en sa qualité de responsable de l'équipe d'experts, a soumis une proposition initiale aux membres de l'équipe d'experts en février 2011.

3. Le responsable de l'équipe d'experts SEQL a établi un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'équipe d'experts, assorti d'une feuille de route, qui fait l'objet de l'annexe du présent document en vue de son examen par le CWS.

4. Le CWS est invité à prendre note du rapport établi par le responsable de l'équipe d'experts SEQL figurant à l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

ÉQUIPE D'EXPERTS CHARGÉE DE LA NORME RELATIVE AU LISTAGE DES SÉQUENCES

Rapport intérimaire de l'Office européen des brevets

1. RAPPEL

L'Équipe d'experts chargée de la norme relative au listage des séquences a été créée par le Comité des normes de l'OMPI (CWS), à sa première session, tenue du 25 au 29 octobre 2010) afin de traiter de la tâche n° 44 :

“Établir une recommandation concernant la représentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l'OMPI. La proposition relative à l'établissement de cette nouvelle norme de l'OMPI devrait être assortie d'une étude de l'incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l'OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25.”

L'équipe d'experts a également été priée :

“de coordonner ses travaux avec l'organe compétent du PCT en ce qui concerne l'incidence éventuelle de ladite norme sur l'annexe C des Instructions administratives du PCT.”

Le rôle de responsable de l'équipe d'experts a été attribué à l'OEB, qui a depuis lors tenu cinq cycles de discussions sur le Wiki de l'OMPI. Le principe de différenciation des aspects techniques de la norme ST.25 de l'annexe C (Instructions administratives du PCT) a fait l'objet d'un accord en 2011 à la dernière réunion des administrations internationales instituées en vertu du PCT et à la session de 2011 du Groupe de travail du PCT.

2. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT

L'équipe d'experts a commencé à fonctionner en février 2011 sur la base des projets élaborés par l'OEB. De nombreux offices ont participé au processus et publié des observations utiles sur le Wiki correspondant de l'OMPI. Après presque une année de délibérations intensives, l'équipe d'experts a réalisé des progrès sensibles et l'OEB est actuellement en train d'élaborer le projet de partie principale et de ses diverses annexes qui sera soumis à l'ensemble des membres pour observations finales.

Pour résumer, les différences avec la norme ST.25 sont les suivantes :

- Toutes les questions procédurales du PCT sont intégrées dans les instructions administratives du PCT : la nouvelle norme se concentrerait sur les aspects techniques uniquement pour permettre une présentation optimale du listage des séquences (la partie relative à la biotechnologie) et pour adopter le format approprié de la présentation (à savoir le XML).
- La partie relative à la biotechnologie a été considérablement améliorée afin de tenir compte des normes de l'industrie moderne, par exemple :
 - l'inclusion des acides nucléiques et des acides aminés modifiés n'ayant pas été précédemment prévus (par exemple, les D-aminoacides, les acides nucléiques peptidiques, les morpholinos, etc.) qui ont pris de l'importance dans l'industrie et doivent pouvoir se prêter à une recherche électronique;

- des instructions claires en ce qui concerne les séquences pourvues de brèches et les variantes de séquence;
 - une clarification concernant les caractéristiques et les annotations;
 - une cohérence avec les dernières exigences en matière de consortiums de bases de données publiques de séquences biologiques (INSDC et UniProt).
- La définition de XML sera spécifique et la norme ST.26 ne dépendra ni de la norme ST.36 ni de la norme ST.96 (XML4IP).

3. PASSAGE DE LA NORME ST.25 À LA NORME ST.26

À la dix-neuvième réunion des administrations internationales instituées en vertu du PCT, il a été convenu :

- a) qu'il serait préférable que l'équipe d'experts du CWS, avant d'achever ses travaux sur l'élaboration de la nouvelle norme XML, examine aussi la question de savoir s'il sera possible de mettre au point un logiciel permettant d'effectuer aisément la conversion intégrale dans l'autre format des listages des séquences déposés dans l'un des formats (format texte de la norme ST.25 ou format XML de la norme ST.26);
- b) que les organes compétents du PCT commencent à étudier quel serait le mécanisme le plus approprié pour passer de la norme ST.25 à la nouvelle norme XML, en se fondant sur les conclusions de l'équipe d'experts quant à la possibilité de mettre au point un logiciel de conversion.

4. FEUILLE DE ROUTE

La version finale de la norme, qui est prévue pour la fin du mois de mars, est le résultat des travaux de l'équipe d'experts de l'OMPI. La version finale est censée servir de base pour les offices demandant des consultations publiques. Dans l'attente de la tenue de consultations publiques, le contenu des documents est considéré comme complet.

Fin mars	Version finale adoptée par les membres de l'équipe d'experts
Avril	Résultats concernant les conversions entre la norme ST.25 et la norme ST.26 en vue de préparer les discussions sur le passage de la norme ST.25 à la norme ST.26
Avril CWS	Rapport intérimaire de l'équipe d'experts de l'OMPI
Juin	Observations sur la version finale présentées par les membres de l'équipe d'experts
Juillet	Documents finaux envoyés à l'OMPI en préparation d'une session du CWS (de préférence à l'automne 2012)

[Fin de l'annexe et du document]